

MÉDIATION · PREMIER CONTACT

Lettre de demande de médiation familiale

Le modèle pour prendre contact avec un service de médiation familiale quand un désaccord persiste avec l'autre parent, avant d'envisager une saisine judiciaire.

À savoir : ce modèle est un outil de communication et ne remplace pas un conseil juridique personnalisé. Pour toute question sur vos droits, un avocat en droit de la famille reste la référence.

À qui s'adresse ce modèle ?

À utiliser pour prendre contact avec un service de médiation familiale lorsque vous et l'autre parent n'arrivez pas à vous accorder sur un point d'organisation, avant d'envisager une saisine du Juge aux Affaires Familiales.

Modèle de lettre / email

[Vos prénom et nom]

[Ville], le [date]

Objet : Demande de rendez-vous — médiation familiale

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous contacter afin d'entamer une démarche de médiation familiale concernant l'organisation de la garde de [prénom de l'enfant / des enfants], suite à ma séparation avec [prénom de l'autre parent].

Nous rencontrons des difficultés à nous accorder sur [sujet précis : par exemple la répartition des vacances, la communication entre nous, un changement d'organisation récent], et je pense qu'un accompagnement neutre serait utile pour trouver une solution équilibrée dans l'intérêt de notre enfant.

Je souhaiterais prendre rendez-vous pour un premier entretien d'information, seul(e) dans un premier temps si cela correspond à votre fonctionnement.

Mes coordonnées : [téléphone] — [email]

Je vous remercie par avance pour votre retour.

Cordialement,

[Signature]

Bon à savoir

- La médiation familiale est généralement plus rapide et moins coûteuse qu'une procédure devant le JAF.
- Un premier entretien d'information est souvent gratuit ou à coût réduit selon les structures, et partiellement pris en charge par la CAF.
- Vous pouvez trouver un service de médiation familiale près de chez vous sur le site du ministère de la Justice (justice.fr) ou via la CAF.